



L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique

Injoo Choi-Jonin, Elisabeth Delais-Roussarie

► To cite this version:

Injoo Choi-Jonin, Elisabeth Delais-Roussarie. L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique. *Faits de langues*, 2006, 28, pp.83-94. hal-04307949v2

HAL Id: hal-04307949

<https://hal.science/hal-04307949v2>

Submitted on 4 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique

Injoo Choi-Jonin* & Elisabeth Delais-Roussarie**

L'étude que nous proposons ici concerne un phénomène assez fréquemment attesté à l'oral, à savoir une association entre deux constructions verbales tensées, et ce, sans marque segmentale.

- (1) *je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans* (BOAE 1/2)
(2) *nous à l'époque on y allait c'était sauvage* (LAUE 13/3)

Ce phénomène a fait l'objet d'un article de Deulofeu¹ (1989) qui en décrit certaines propriétés : dans la configuration en question, appelée par l'auteur "couplage de constructions verbales", la première construction a "une intonation ouvrante" contrastant avec "l'intonation fermante"² de la seconde; la première construction ne peut pas être négative; la deuxième ne peut pas être antéposée. La construction verbale figurant dans la partie à "intonation ouvrante" comporterait alors une place syntaxique qui n'est pas réalisée, la deuxième partie de la configuration étant une construction verbale interprétée comme réalisation lexicale de la place non réalisée. Utiliser une forme de couplage serait, pour Deulofeu (1989:123), une façon de constituer une rection "passe partout" non marquée par une préposition ou une conjonction. La deuxième construction verbale serait par conséquent dépendante de la première³. Elle peut en effet être interprétée dans les exemples suivants cités par l'auteur (1989:137) comme complément de manière, de temps, de conséquence ou de condition :

- (3) *ils dansaient on aurait dit des américains*

* Université de Toulouse-Le Mirail & ERSS, UMR 5610 CNRS. Courriel : choi@univ-tlse2.fr

** UMR 7110 / LLF, CNRS & Université de Paris VII. Courriel : Elisabeth.Roussarie@wanadoo.fr

¹ L'auteur distingue le "couplage de constructions verbales" de la "pseudo-corrélation" et de la "greffe" (cf. Deulofeu, 1989:126-128).

² Les termes "intonation ouvrante" et "intonation fermante" sont repris à Deulofeu et renvoient respectivement à intonation montante et intonation descendante.

³ Andersen (1999:164) note également que la première construction verbale a une intonation montante et la seconde, une intonation descendante et elle interprète "la prosodie comme étant un moyen de signaler la dépendance sur le même plan que des moyens morpho-syntaxiques tels que les conjonctions de subordination".

- (4) *j'ai passé mon permis tourisme j'avais dix-huit ans*
- (5) *il y avait tellement la queue ils auraient pas arrêté jour et nuit*
- (6) *ils m'avaient engagé dans la marine je savais pas nager*

Ceci étant dit, il n'est pas toujours évident de déterminer la relation dépendancielle entre deux propositions. Si on essaie de reconstituer une marque segmentale de subordination à l'exemple (1), on peut avoir aussi bien (1-a) que (1-b). De même, les deux propositions de l'exemple (2) peuvent être reliées par le jonctif *et* comme le montre (2-a).

- (1-a) *quand je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans*
- (1-b) *je suis venue sur Toulouse quand j'avais environ deux ans*
- (2-a) *nous à l'époque on y allait et c'était sauvage*

Même la prise en compte d'indices prosodiques, et plus particulièrement intonatifs, ne permet pas, comme nous le verrons, de déterminer de façon catégorique la nature de la relation dépendancielle existant entre les deux propositions.

La présente étude aura pour objectif d'éclaircir la relation entre deux propositions, et ce, d'un point de vue syntactico-sémantique et prosodique. Nous nous limiterons ici à l'examen des deux propositions entretenant une relation spatiale ou temporelle, dans la mesure où ce sont les cas de figure les plus fréquemment observés dans notre corpus.

1. METHODOLOGIE

1.1. Corpus

Nous avons travaillé sur une partie du corpus ACSYNT, un corpus oral de 114 000 mots, transcrit orthographiquement; la transcription est entièrement alignée sur le signal, tâche réalisée avec le logiciel PRAAT; les données se composent d'enregistrements effectués auprès de 17 locuteurs (15 femmes, 2 hommes), âgés de 20 à 59 ans (12 personnes de moins de 25 ans) et étant étudiants (13 personnes) ou enseignants (une enseignante, deux enseignants-chercheurs et une chercheur); le corpus est constitué de trois types de documents : des textes lus (13 437 mots, soit 11,83 % du total), des présentations formelles sous forme de monologue (19 945 mots, soit 17,6 %) et des entretiens sociolinguistiques (80 064 mots, soit 70,57 %). Le présent travail s'appuie uniquement sur des entretiens. Nous avons extrait 10 séquences de propositions en asyndète marquant une relation temporelle ou spatiale, sur lesquelles est effectuée l'étude intonative; 11 propositions introduites par *quand* ont également été analysées d'un point de vue intonatif afin de les comparer avec les propositions en asyndète. L'analyse syntactico-sémantique s'appuie non seulement sur les 10 exemples relevés dans le corpus ACSYNT mais également sur 11 autres, dont 10 sont relevés dans le corpus

Maroc, lequel fut réalisé en Alsace dans le cadre des cours dispensés par Choi-Jonin à Strasbourg, et un est extrait de Blanche-Benveniste et al. (2002).

1.2. Hypothèse et démarche

Dans une étude antérieure, nous avons montré que les unités macro-syntaxiques peuvent être distinguées par des indices intonatifs (Delais-Roussarie & Choi-Jonin, 2004). Nous avons distingué, en nous basant sur les travaux de Berrendonner et Reichler-Béguelin ainsi que sur ceux de Blanche-Benveniste, trois unités macro-syntaxiques, à savoir : *la clause* comme unité minimale, *la clause élargie* comme unité intermédiaire et *la période* comme unité maximale. La *clause* et la *période* sont des unités macro-syntaxiques proposées par Berrendonner et Reichler-Béguelin (1989) (cf. aussi Berrendonner, 1990, 1993; Béguelin, 2000) : une *clause* a pour fonction de servir à l'accomplissement d'un acte énonciatif; une *période* est "une suite d'énonciations formant un programme discursif complet, qui est marqué par la présence sur son dernier terme d'un intonème conclusif" (Berrendonner, 1993:22). Nous avons proposé pour notre part une unité intermédiaire, appelée *clause élargie*, afin de rendre compte, à l'instar de Blanche-Benveniste et al., de la relation de dépendance ou d'interdépendance observable entre certaines clauses. Par exemple, la séquence *la semaine dernière j'étais à l'opéra* est constituée de deux clauses, *la semaine dernière* et *j'étais à l'opéra*. Or, les deux clauses entretiennent clairement une relation temporelle, la première servant de cadre temporel de la seconde. Cette dernière est appelée par Blanche-Benveniste *noyau*, et la clause placée avant le noyau, *préfixe*. C'est ce type d'association de plusieurs clauses entretenant une relation d'(inter)dépendance que nous avons désigné sous le terme de *clause élargie*.

L'analyse intonative a fait ressortir des régularités concernant les contours de fréquence fondamentale associés à ces différentes unités : à sa frontière droite, la période porte un contour intonatif essentiellement descendant (encodé L ou B si on utilise INTSINT, cf. Hirst et al., 2000)⁴, tandis que la clause élargie et la clause ont un contour montant. La clause élargie et la clause se distinguent de nouveau par la frontière droite : la clause élargie s'achève majoritairement sur un ton montant absolu Top⁵, alors que la clause s'achève majoritairement sur un ton haut relatif (H). Ces régularités n'ont cependant pas la même portée dans les différents styles. Alors qu'elles sont assez robustes dans les présentations où elles sont respectées dans plus de 80 % des cas, elles le sont beaucoup moins dans les entretiens.

⁴ Le système de transcription formelle de l'intonation INTSINT repose sur un inventaire de huit symboles : trois d'entre eux indiquent des propriétés absolues liées au registre des locuteurs (Bottom, Mid et Top); cinq autres codent des informations de hauteur relative (Up ou ascendant, Down ou descendant, Same, Higher et Lower).

⁵ Cela signifie que la montée intonative réalisée sur la frontière droite des clauses élargies est telle qu'elle atteint le haut du registre du locuteur. Dans le cas des clauses, en revanche, il s'agit d'un simple mouvement montant qui n'atteint pas le haut du registre du locuteur.

Compte tenu des résultats obtenus dans cette analyse syntactico-prosodique des unités macro-syntactiques, nous pouvions espérer trouver des indices intonatifs pour rendre compte de la nature de la relation dépendancielle existant entre deux propositions couplées, que le subordonnant soit ou non réalisé. Lorsque chacune des propositions forme une clause, la seconde construction devrait avoir un contour montant, à moins qu'elle ne constitue la clause finale d'une période. Quant à la première, elle devrait s'achever sur un contour montant clairement marqué. Elle devrait en outre montrer le même contour intonatif que la subordonnée détachée ou la *co-jonction*⁶, antéposée à une autre proposition comme dans (7) et (8).

(7) *quand je reste longtemps à Toulouse j'apprécie de rentrer à Roullins*

(8) *un geste de plus tu es mort*

Si la seconde proposition ne forme pas une clause indépendamment de l'autre et que les deux constructions forment une seule clause, la seconde construction devrait fonctionner comme une subordonnée intégrée ou *sub-jonction*⁶, postposée à la proposition principale, comme dans (9).

(9) *je faisais beaucoup de danse quand j'étais petite*

Dans ce cas, il ne devrait pas nécessairement y avoir un marquage prosodique à la frontière droite de la première proposition, puisqu'elle n'est pas une clause.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons tout d'abord procédé, chacune séparément, à l'analyse morpho-syntactique et à l'analyse intonative. Les deux analyses sont ensuite confrontées et nous en présentons le résultat dans ce qui suit.

2. PROPRIETES SYNTACTICO-SEMANTIQUES

D'un point de vue syntactico-sémantique, les propositions en asyndète entretenant une relation spatiale ou temporelle présentent les propriétés suivantes.

(i) Comme l'a remarqué Deulofeu (1989), la première construction ne peut pas être négative et l'ordre des deux constructions verbales ne peut pas facilement être inversé :

(1-c) ?? *je ne suis pas venue sur Toulouse j'avais environ deux ans*

(1-d) ? *j'avais environ deux ans je suis venue sur Toulouse*

(2-b) ?? *nous à l'époque on n'y allait pas c'était sauvage*

(2-c) ?? *nous à l'époque c'était sauvage on y allait*

⁶ Le terme *co-jonction* est de Rebuschi (2001), qui l'oppose à la *sub-jonction*.

⁷ Les figures représentent la courbe de fréquence fondamentale associée aux énoncés. Les lignes en dessous de la courbe fournissent i) l'alignement avec la transcription orthographique, et ii) le codage des points-cibles avec INTSINT. Les courbes sont représentées sur une échelle logarithmique avec le même intervalle pour tous les locuteurs, à savoir 50 à 500 Hz.

En revanche, la deuxième construction peut recevoir sans difficulté la modalité négative :

- (1-e) *je suis venue sur Toulouse j'avais même pas deux ans*
- (2-d) *nous à l'époque on y allait c'était pas sauvage*

Le fait que la première construction ne peut pas être négative contrairement à la seconde semble plaider pour l'analyse de la première comme une unité associée à la seconde, qui, elle, constitue la principale. La première fonctionnerait alors comme un constituant adverbial antéposé à une proposition comme *à l'époque* dans *à l'époque c'était sauvage*. Selon Blanche-Benveniste et al. (1990), elle fonctionnerait comme *préfixe*, placée à gauche d'un *noyau*. Cette analyse permettrait aussi d'expliquer l'impossibilité d'inverser l'ordre des deux constructions.

(ii) Concernant la répartition des temps verbaux, il existe deux possibilités : soit la première construction est à l'accompli (au passé composé) et la seconde à l'inaccompli (à l'imparfait), soit les deux constructions sont à l'inaccompli (au présent ou à l'imparfait). Dans le premier cas, la première construction décrit un événement occurrence et dans le second cas, elle décrit un événement habituel. Les ordres inaccompli-accompli ainsi que accompli-accompli semblent difficilement réalisables :

- (10) *c'était une chambre plus ou moins belle bon **on ouvrait la porte il y avait la mer en face*** (Maroc, 3/8-9)
- (10-a) ?? *on ouvrait la porte il y a eu la mer en face*
- (10-b) ?? *on a ouvert la porte il y a eu la mer en face*

Les contraintes aspectuelles relatives aux propositions en asyndète ont été remarquées également par Andersen (1999:166-167), pour qui "l'aspect est la marque syntaxique de la subordination" : dans les propositions en asyndète entretenant une relation temporelle, la seconde construction verbale qui doit être à l'aspect inaccompli fournirait une fixation temporelle par rapport à la première qui se situe sur le plan de l'action. D'après cette analyse, c'est la seconde construction qui devrait dépendre de la première. Or, le problème se pose dans le cas où c'est la première construction verbale qui indique une indication temporelle ou spatiale alors qu'elle est à l'aspect accompli :

- (11) *alors on est parti le matin il faisait très beau on est arrivé à Entzheim il pleuvait* (Maroc, 25/2-3)
- (12) *je suis revenue je parlais pas plus anglais hein* (ASDE 12 : 13)

(iii) Comme on vient de le constater, la relation spatiale ou temporelle observable dans les propositions en asyndète qui nous occupe est marquée lexicalement soit dans la seconde construction verbale soit dans la première. Dans le premier cas, le prédicat de la seconde construction exprime une indication temporelle soit par l'âge soit par l'heure :

- (13) *et donc mes parents ont immigré euh j'avais trois mois donc j'ai juste eu le temps de naître et euh après ils sont allés en Corrèze et puis ils sont venus à Toulouse j'avais deux trois ans* (GOLE 1 : 2)
 (14) *on est parti écoute il devait être une heure* (Maroc, 1/4-5)

Dans le deuxième cas de figure, le prédicat de la deuxième construction ne décrit pas une indication temporelle, mais celui de la première est toujours un verbe représentant le type de procès d'achèvement; les verbes de mouvement comme *arriver, aller, venir, (r)entrer, sortir, quitter* sont les plus fréquemment employés (ex. 2, 11, 12), mais on rencontre aussi les verbes comme *ouvrir* (ex. 10). Si le verbe de la première construction verbale n'est pas de type ponctuel alors que la seconde n'exprime pas une indication temporelle, la présence d'un subordonnant semble être obligatoire :

- (15) *quand je reste longtemps à Toulouse j'apprécie de rentrer à Roullins* (MAGE 2 : 4)
 (15-a) ?? *je reste longtemps à Toulouse j'apprécie de rentrer à Roullins*

On en déduit alors que c'est la première construction verbale qui sert ici de repère temporel ou spatial à la seconde, le point de référence étant marqué par un verbe de type ponctuel. D'après cette analyse, il faut distinguer deux types de propositions en asyndète entretenant une relation spatiale ou temporelle. Si l'indication temporelle est marquée lexicalement dans la seconde construction, on aurait affaire plutôt à une subordination intégrée; si elle ne l'est pas et que le prédicat de la première construction représente un type de procès ponctuel, servant ainsi de repère temporel ou spatial à la seconde, on aurait affaire plutôt à une subordination détachée ou à une co-jonction.

Toutefois, dans beaucoup de cas, le prédicat de la première construction représente un type de procès ponctuel et celui de la seconde exprime une indication temporelle. La reconstitution d'un subordonnant ne permet pas non plus toujours de déterminer la relation dépendancielle entre deux propositions étant donné qu'on peut le faire, dans certains cas, aussi bien devant la première construction que devant la seconde (cf. ex. 1-a et 1-b). De même, la distinction entre la sub-jonction et la co-jonction n'est pas toujours évidente, quand il est possible à la fois de reconstituer le subordonnant devant la première construction et d'insérer le jonctif *et* entre deux propositions, comme c'est le cas de l'exemple suivant :

- (16) *parce que euh il était assez lunatique il arrivait il lançait son cartable sur le sur le bureau* (NESE 5 : 12)
 (16-a) *quand il arrivait il lançait son cartable sur le bureau*
 (16-b) *il arrivait et il lançait son cartable sur le bureau*

L'analyse syntactico-sémantique ne permet donc pas toujours de distinguer clairement la relation dépendancielle entre deux propositions en asyndète, bien que dans certains cas les constructions syntaxiques environnantes peuvent guider l'analyse. En effet, dans l'exemple (17), l'énoncé *le matin on s'est réveillé il était très tôt* est précédé de *comme on s'est couché très tôt*, et les deux énoncés sont

construits sur un même moule syntaxique comportant un complément temporel; ce dernier est réalisé dans le premier énoncé par le syntagme adverbial *très tôt* et dans le deuxième énoncé par la construction verbale *il était très tôt* :

- (17) *ensuite donc comme on s'est couché très tôt le matin on s'est réveillé il était très tôt également* (Choix, 162 : 31-34)

De même, dans l'exemple (18), les deux premiers énoncés *tu rentrais dans l'hôtel tu avais un grand hall* et *tu sortais tu avais la piscine* sont construits sur le même moule syntaxique que le troisième *tout autour tu avais comme un parc où étaient différents bungalows*, ce qui montre que les premières constructions des deux premiers énoncés fonctionnent comme l'adverbe spatial détaché *tout autour* :

- (18) *tu rentrais dans l'hôtel tu avais un grand hall et tu sortais tu avais la piscine et tout autour tu avais comme un parc où étaient différents bungalows quoi* (Maroc, 7/4-7)

On serait ainsi tenté d'analyser, d'après les indices syntaxiques des énoncés environnants, la construction verbale *il était très tôt* de l'exemple (17) comme un cas de subordonnée intégrée et les constructions *tu rentrais dans l'hôtel* et *tu sortais* de l'exemple (18) comme une subordonnée détachée.

Ceci étant dit, ce type d'indice ne se présente pas systématiquement. Nous présentons dans ce qui suit l'analyse intonative afin de savoir si la prosodie fournit des indices plus déterminants.

3. ANALYSE SYNTACTICO-INTONATIVE

L'analyse prosodique, et plus particulièrement intonative, a pour but de déterminer s'il existe des indices intonatifs permettant de marquer la nature des relations dépendancielles entre la première et la seconde proposition (notées respectivement P1 et P2). Compte tenu de nos travaux antérieurs, nous nous attendions à ce que la rupture prosodique soit plus marquée entre P1 et P2, si P1 dépend syntaxiquement de P2 comme dans le cas de subordonnées détachées ou de *co-jonction* (cf. (15) ou (16)). Pour vérifier cela, nous avons procédé comme suit :

i) nous avons classé en trois catégories les 21 séquences de propositions P1 et P2 extraites du corpus ACSYNT. Un premier groupe réunit 8 séquences de deux propositions où P1 est clairement dépendant de P2 (3 subordonnées détachées introduites par *quand* et 5 constructions couplées comparables à (2)). Un second groupe est composé de 8 séquences de propositions où P2 est dépendante de P1 (7 subordonnées intégrées introduites par *quand* comme (9) et 1 construction couplée comparable à (17)). Le dernier groupe rassemble 5 séquences de propositions où il est difficile d'établir la nature de la relation de dépendance entre P1 et P2 (cas comparables à (13)).

ii) nous avons mené une étude acoustique sur l'ensemble des données disponibles. Elle a consisté en a) une analyse intonative dont le but est de déterminer la nature du mouvement de fréquence fondamentale réalisé sur les

syllabes finales de P1; b) une mesure du taux d'allongement de la syllabe finale de P1 (la durée des pauses étant incluse dans le calcul). Pour pouvoir comparer les données, malgré les différences inter et intra-locuteurs, nous avons procédé à une stylisation des courbes de fréquence fondamentale par points cibles et à un encodage de ces points avec les symboles INTSINT (cf. Hirst et al, 2000).

Nous allons présenter dans les sections qui suivent les résultats de cette analyse.

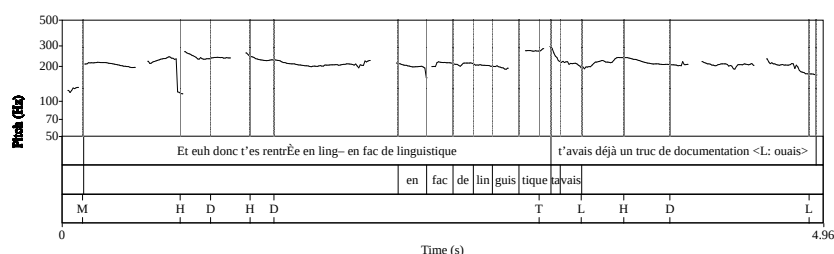
3.1. Cas avec rupture mélodique nette entre P1 et P2, P1 étant dépendant de P2

L'étude prosodique des séquences d'énoncés classées dans le premier groupe a permis de voir que, dans la majorité des cas,

- i) la syllabe finale de P1 est allongée;
- ii) la fréquence fondamentale monte très nettement sur la dernière syllabe de P1, pour parfois aller jusqu'à atteindre le haut de registre du locuteur.

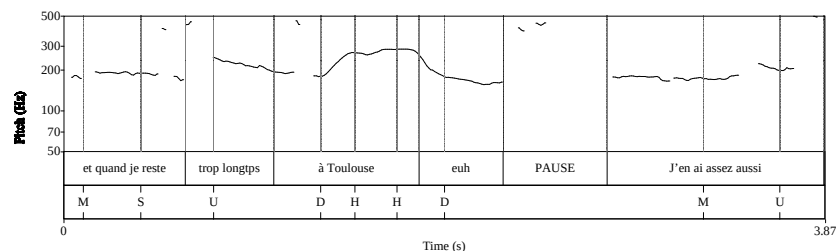
Considérons les exemples (19) et (20).

- (19) *et euh donc tu es rentrée en ling- enfin en fac de linguistique tu avais déjà un truc de documentation ?* (COAE 6 : 5)



Dans cet exemple, une montée très nette de F0 (notée T dans le codage INTSINT) est réalisée sur la syllabe finale de P1, à savoir la syllabe /tik/. Cette dernière est également allongée.

- (20) *et quand je reste trop longtemps à Toulouse j'en ai assez aussi* (JASE 5: 4)



Dans cet énoncé, une rupture prosodique importante est réalisée à la frontière entre P1 et P2. Elle se caractérise par un allongement de la syllabe /luz/ (suivi d'une pause) et par un mouvement intonatif montant ample.

D'une façon générale, les subordonnées détachées introduites par *quand* sont marquées par une montée nette sur la dernière syllabe de P1. Une exception a été observée dans nos données : en (21), la dernière syllabe de *Carcassonne* est marquée par une descente de F0. Cette dernière s'explique en fait par un phénomène d'inversion de pente (cf. Martin, 1981).

- (21) *quand je reste quand reste trop longtemps à Carcassonne j'en ai ras le bol et quand je reste trop longtemps à Toulouse euh je j'en ai assez aussi* (JASE 5 : 4)

Une prosodie qui se caractérise par un allongement de la syllabe finale de P1 et par un mouvement mélodique montant de grande ampleur à la frontière droite de P1 a été observée aussi bien dans les cas de subordonnées antéposées introduites par *quand* (cf. 20) que dans des cas de couplages où P1 fonctionne comme une subordonnée antéposée : dans (19), P1 peut être introduit par *quand*, ce qui est plus difficile pour P2 :

- (19-a) *quand tu es rentrée en fac de linguistique tu avais déjà un truc de documentation ?*
 (19-b) ?? *tu es rentrée en fac de linguistique quand tu avais déjà un truc de documentation ?*

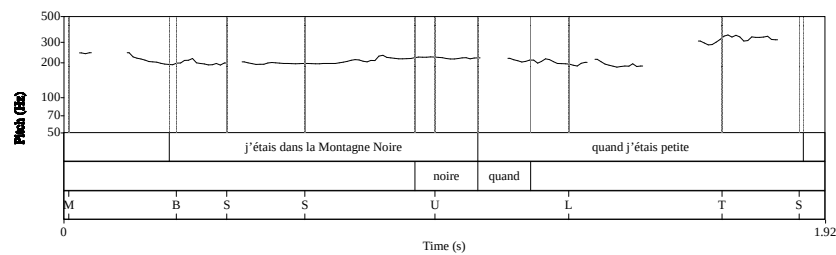
Ces résultats iraient dans le sens de l'hypothèse que nous avons formulée, à savoir : la frontière droite de P1 est marquée par une rupture prosodique importante qui se caractérise par un mouvement intonatif montant ample et par un allongement de la durée syllabique de la syllabe finale.

3.2. Cas sans marquage prosodique significatif où P2 dépend de P1

D'après nos travaux antérieurs (cf. § 1.2), nous nous attendions à ce que le marquage prosodique entre P1 et P2 soit moins net dans les cas où P2 serait dépendant de P1, comme dans les cas de subordonnées intégrées. Cette hypothèse trouvait sa justification si l'on admettait que P1 et P2 appartiennent dans ce cas à une même clause.

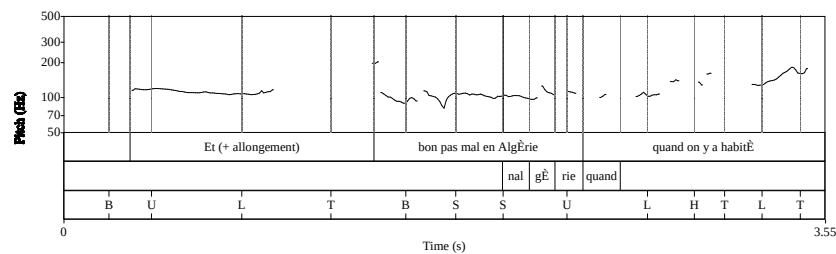
L'étude acoustique des données a porté sur 8 séquences de propositions. Parmi celles-ci certaines ont une réalisation prosodique correspondant aux hypothèses formulées. Considérons les exemples (22) et (23).

- (22) *non (..) euh en fait j'étais dans la montagne noire quand j'étais petite (..) ensuite je suis allée euh mes parents ont divorcé* (RIOE 3 :2)



Dans cet exemple, la dernière syllabe de P1 (la syllabe /nwaR/) est très peu allongée. En outre, aucun mouvement intonatif montant ample ne se produit sur cette syllabe ou sur les syllabes immédiatement adjacentes.

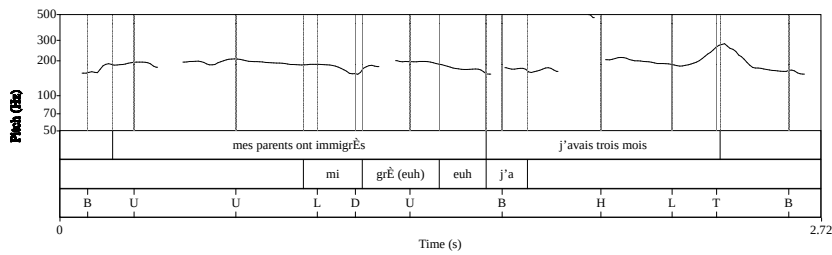
- (23) *oh bon... on a on a voyagé dans pas mal de pays d'Europe et un peu aux Etats-Unis et **bon pas mal en Algérie quand on y a habité** bon j'avais fait un voyage au Moyen Orient quand j'étais étudiant* (ROME 16)



Dans cet exemple, il n'y a pas non plus de marquage prosodique net à la fin de P1, c'est-à-dire sur la syllabe finale de *Algérie*.

D'après ces résultats, nous serions tentées de penser que dans les cas douteux comparables à (1), la prosodie pourrait servir d'indice pour déterminer si P1 est dépendant de P2 ou si P2 est dépendant de P1. Ainsi, lorsque la dernière syllabe de P1 n'est pas marquée par un mouvement mélodique ou est marquée par un mouvement de faible ampleur, on pourrait considérer que P2 est en quelque sorte une subordonnée intégrée. Considérons l'exemple (24).

- (24) *non je suis pas née dans la région de Toulouse en fait je suis née au Portugal et **donc mes parents ont immigré euh j'avais trois mois...*** (GOLE 1 :2)



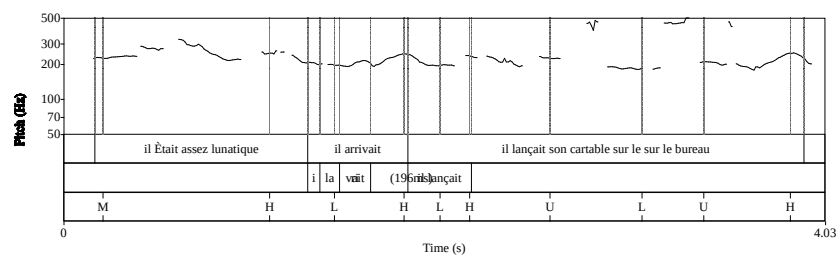
Dans cet exemple, la seconde construction verbale marque une indication temporelle par l'âge et la première comporte un prédicat ponctuel. Les deux constructions peuvent donc représenter toutes deux un repère temporel ou spatial. La montée peu significative sur la syllabe finale de P1 peut alors servir d'indice pour analyser la deuxième construction comme une subordination intégrée.

Mais une observation plus précise des données montre que les choses ne vont pas toujours dans le sens que nous souhaiterions. L'absence de marquage dans le cas de subordonnées intégrées n'a été observée que dans 50 % des données de cette catégorie; dans les autres cas, il arrive parfois qu'une rupture prosodique comparable à celle observée pour les subordonnées détachées soit réalisée.

3.3. Quand la prosodie n'est plus un indice fiable pour l'analyse syntaxique

A la grande déception des syntacticiens, la prosodie ne fournit donc pas toujours un indice déterminant de nature catégorique là où l'analyse syntaxique peut hésiter. Reprenons le cas de ce qu'on peut analyser comme une subordonnée détachée ou comme une co-jonction. Dans l'exemple ci-après, la deuxième construction n'exprime pas une indication temporelle alors que la première comporte un prédicat ponctuel; la première construction peut être précédée de *quand*, alors que la seconde l'accepte difficilement; les deux constructions peuvent par ailleurs être reliées par *et*. On a donc affaire en principe à une subordonnée détachée ou à une co-jonction :

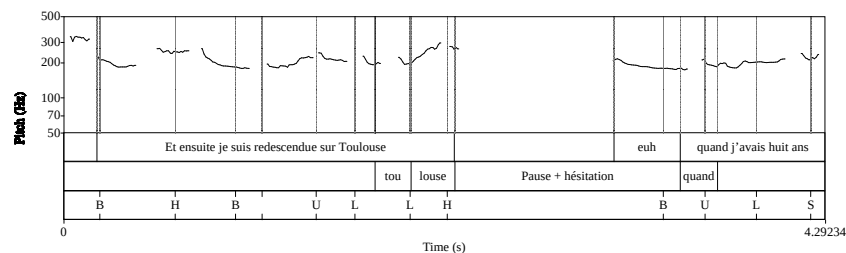
- (16) *parce que euh il était assez lunatique il arrivait il lançait son cartable sur le sur le bureau*



D'après l'analyse des exemples (19) et (20), il devrait y avoir une montée de F0 très nette sur la dernière syllabe de P1; or, on n'y observe qu'une montée d'ampleur moyenne, comparable à celle observée à la fin du groupe rythmique (*il lançait*).

L'absence de marquage prosodique catégorique s'observe également dans le cas des subordonnées intégrées introduites par *quand*. Dans les exemples (22) et (23), nous avons vu que la syllabe finale de P1 n'est pas marquée par un mouvement intonatif net et par un allongement important de la durée; elles semblent ainsi former une seule unité macro-syntaxique avec P1. Or, la courbe mélodique n'est pas toujours réalisée de cette manière avec P2 introduit par *quand*. Dans l'exemple qui suit, on observe une montée importante sur la dernière syllabe de *Toulouse*, alors que ce type de montée caractérise plutôt une subordonnée détachée ou une co-jonction (cf. ex. (19) et (20)) :

- (25) *euh pendant trois ans (...) j'habitais à Paris et ensuite euh je suis redescendue sur Toulouse euh quand j'avais huit ans* (RIOE 3 : 4)



Ce genre de réalisation ne représente pas des cas isolés. Seuls 50 % des énoncés avec une subordonnée intégrée sont réalisés avec une absence de marquage prosodique net entre P1 et P2; dans les autres cas, en revanche, une réalisation avec marquage a été observée. Cette dispersion des données ne permet donc pas de faire de la réalisation prosodique un indice catégorique qui permettrait de décider la relation de dépendance entre les deux propositions.

Même si la portée de l'analyse intonative reste limitée puisque nous ne disposons pas d'un corpus important, elle ne permet pas de valider notre hypothèse de départ selon laquelle il y aurait une corrélation entre la subordonnée

introduite par *quand* antéposée à la proposition principale et les propositions en asyndète dont P1 sert d'un repère spatial ou temporel à P2 d'une part, et entre la subordonnée introduite par *quand* postposée à la proposition principale et les propositions en asyndète dont P2 exprime une indication temporelle.

BILAN

Les propositions en asyndète entretenant une relation spatiale ou temporelle manifestent des propriétés syntactico-sémantiques particulières, et elles ne doivent pas être considérées comme des variantes libres des propositions reliées par un subordonnant. Comme nous l'avons vu au § 2, la première construction ne peut pas être négative, l'ordre des temps verbaux est restreint (seuls les ordres accompli-inaccompli et inaccompli-inaccompli sont acceptés) et si la deuxième construction n'exprime pas une indication temporelle, la première doit comporter un prédicat du type ponctuel. Ces contraintes ne s'observent pas dans les propositions reliées par le subordonnant *quand*.

L'analyse syntactico-sémantique ne permet cependant pas de déterminer clairement la relation dépendancielle entre deux propositions en asyndète, surtout quand la première construction comporte un prédicat de type ponctuel et que la seconde exprime une indication temporelle. L'analyse intonative, on l'a vu, ne le permet pas davantage.

On a vu également que la relation temporelle ou spatiale observable dans les propositions en asyndète examinées ici est marquée lexicalement (expression temporelle marquée par l'âge ou par l'heure ou cadre spatial ou temporel déduit par le prédicat ponctuel). Autrement dit, la notion de *circonstance temporelle* ou *spatiale* est marquée lexicalement. Syntaxiquement, les deux propositions reliées par cette notion ne semblent manifester aucune relation de dépendance. Il semble s'agir tout simplement d'un cas d'enchaînements parataxiques, comparable à l'organisation des propositions entretenant une relation temporelle soit par le biais des relations hypotaxiques (*Lorsque Jean poussa la porte de l'appartement, la fête battait son plein*) soit à travers des enchaînements parataxiques (*Jean poussa la porte de l'appartement. La fête battait son plein*), deux types d'articulation étudiés par Borillo (1996). On devrait avoir affaire là à un cas de co-jonction syntaxique malgré la subordination sémantique.